

Marche pour la sauvegarde de SABSA

Une marche est organisée pour la sauvegarde de la clinique de proximité SABSA :

Le dimanche 8 mai 2016, à 14 h
Rassemblement en face du Concorde (coin Grande-Allée)

Participez également à la campagne de financement :

<https://laruchequebec.com/projet/sauvons-clinique-proximite-sabsa-1767/>

Utilisez tous les moyens mis à votre disposition pour témoigner de votre solidarité envers cette clinique d'exception!

COOPÉRATIVE
DE SOLIDARITÉ

SABSA

Frais accessoires : un recours extraordinaire est intenté

Le 3 mai dernier, la Fédération prenait part à une importante conférence de presse réunissant diverses organisations de la société civile, syndicales, de patient-e-s, de médecins, etc. « En ayant recours à la voie judiciaire, nous souhaitons forcer l'intervention de la ministre fédérale de la Santé quant à la retenue de transferts fédéraux en santé de 50 millions \$ dans le dossier des frais accessoires au Québec, comme le prescrit la Loi canadienne sur la santé », clamait alors le Réseau FADOQ, à titre de requérant, appuyé par les organisations présentes. On expliquait alors que, la veille, une requête extraordinaire avait été déposée devant la Cour fédérale du Canada par M^e Jean-Pierre Ménard, avocat spécialisé dans la défense des patients.

Depuis plusieurs mois, les organisations multiplient les actions pour contester la légalisation des frais accessoires au Québec. Aucune écoute ne leur a été offerte, même si la pratique est proscrite en vertu de la Loi canadienne et de plusieurs règlements québécois. Au contraire, les frais accessoires ont plutôt été légalisés.

Rappelons que les frais accessoires sont des frais facturés aux patient-e-s, en clinique médicale ou en cabinet, pour des services ou des soins déjà couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ces frais sont donc facturés en supplément des honoraires versés aux médecins, d'où les appellations « double facturation » ou « surfacturation ».

On souligne la Fête des travailleur-euse-s!



Montréal

Le 1^{er} mai dernier, partout au Québec, on soulignait la Fête des travailleuses et des



Québec

travailleurs. Une grande marche avait lieu du côté de Montréal et de Québec, pendant que des activités se tenaient dans les différentes régions.

Bienvenue aux professionnelles en soins de l'Hôpital Ste-Anne!

C'est maintenant officiel, le 25 avril dernier, le Tribunal administratif du travail a émis un nouveau certificat d'accréditation pour les professionnelles en soins de l'Hôpital Ste-Anne. Ainsi, ce sont près de 200 membres qui ont joint les rangs des Professionnel(le)s en Soins de Santé Unis - FIQ.

On leur souhaite la plus cordiale des bienvenues!